

AMDEQ

Juin 2019 Année 18, Numéro 2

association des
marchands
depanneurs
et épiciers
du québec

Trait d'union

ÉDITION SPÉCIALE CONGRÈS 2019

Sommaire

Cher membre,

Fort des succès des années précédentes, l'AMDEQ tiendra de nouveau son congrès annuel les **20 et 21 septembre prochains**. En accord avec la décision du Conseil d'administration, qui est de pratiquer l'alternance entre la région de Montréal et celle de Québec, le congrès revient cette année au **Centre des congrès de Lévis**.

Le congrès est une occasion annuelle que nous vous donnons pour, non seulement venir réseauter et discuter affaires avec vos confrères détaillants et vos fournisseurs mais aussi un évènement pour vous divertir et venir vous changer les idées le temps d'une fin de semaine. Encore une fois cette année, nous croyons, qu'avec les différentes activités prévues à l'horaire, nous serons en mesure de combler ces deux objectifs en vous offrant un évènement qui sait et qui a toujours bien su combiner « **affaires et plaisirs** » ; ce qui a toujours été la marque de commerce de notre congrès.

Pour en connaître davantage sur la programmation de l'édition 2019, nous vous invitons à prendre connaissance de la publicité ci-jointe. Notez que nous avons apporté **certaines petits changements à l'horaire**. Désireux de vous offrir un peu plus de temps libre le samedi, nous avons décidé, cette année, de ne plus tenir de conférence en fin d'après-midi. Cette activité sera remplacée par des mini-conférences, soit au petit-déjeuner ou au dîner, cela reste à définir. De plus, le petit-déjeuner du samedi sera sous la formule d'un déjeuner brunch et *non offert individuellement au restaurant Le Cosmos*.

Avec notre ronde de golf, notre casino avec animation, nos spectacles de qualité, nos cocktails, buffet et banquet, et nos ateliers et mini-conférences, tout est en place pour que vous y passiez de bons moments. C'est donc avec plaisir que, M. Louis Tremblay, Président du Conseil d'administration et moi-même, vous attendons à cette **18ième édition** de notre congrès annuel.

Pour vous inscrire, complétez le [formulaire ci-joint](#) ou faites-le en ligne à partir de notre site internet : [amdeq.ca](#) sous l'onglet « **ÉVÈNEMENTS** ». Votre inscription, le plus tôt possible, serait grandement appréciée. Pour votre hébergement, vous pouvez réserver votre chambre au **1-888-838-0025**, tout en mentionnant que c'est pour le congrès AMDEQ afin de bénéficier de notre tarification.

Le succès d'un tel évènement dépend avant tout de votre présence et nous espérons vous y compter en grand nombre !



Louis Tremblay
Accommodation Chalou
Président du Conseil d'administration



Yves Servais
Directeur général

C'EST UN RENDEZ-VOUS À LÉVIS !

- ◆ **Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur général**
- ◆ **Dossier politique, retour sur 2018:**
 - RACJQ les consultations se poursuivent
 - Rencontre avec le cabinet de la ministre déléguée du Développement économique régional
 - La consigne
- ◆ **Dossier tabac :**
 - Manuel du détaillant responsable
- ◆ **Congrès AMDEQ 2019:**
 - Activités du vendredi
 - Activités du samedi
- ◆ **Célébration 2019, un franc succès**
- ◆ **Concours crème glacée Breyers :**
 - les gagnants
- ◆ **Activité de bienfaisance :**
 - Téléthon Opération Enfant Soleil
- ◆ **Un troisième point de vente :**
 - Nouveau défi pour les Dép. Chalou
- ◆ **Avis de convocation assemblée générale**

Retour 2018

RACJQ — Les consultations se poursuivent

Suite à l'adoption du projet de loi 170 en juin 2018, où l'AMDEQ a réussi à obtenir l'élargissement des heures d'opération du permis d'épicerie en débutant la vente des boissons alcooliques dès 7h00 au lieu de 8h00, ainsi que l'abrogation de l'article qui obligeait les détaillants à installer un dispositif empêchant l'accès aux boissons alcooliques en dehors des heures d'opération du permis d'épicerie, la RACJQ consulte de nouveau.

Depuis le début de l'année, la RACJQ a entamé une série de consultations afin d'apporter des changements additionnels en modifiant la réglementation sur la promotion, la publicité et le pro-

gramme éducatif en matière de boissons alcooliques.

Ces rencontres ont permis de bons échanges sur les dégustations de boissons alcooliques dans nos établissements et un consensus a été atteint afin d'enlever les contraintes qui empêchaient les propriétaires de dépanneurs et d'épiceries de tenir des dégustations en toute légalité.

Pour ce qui est des promotions croisées qui contournent le prix minimum de la bière, les échanges sont plus corsés mais les discussions se poursuivent; on verra si un consensus est atteignable. Une fois les consultations terminées, nous vous en ferons un compte rendu plus détaillé.



M. Jean-François Mallette, propriétaire du Dépanneur Rouge à Knowlton lors d'une dégustation organisée dans son commerce.

L'AMDEQ continue à représenter et à défendre les intérêts de ses membres



M. Yves Servais, directeur de l'AMDEQ, lors de la rencontre avec Michel Martin, conseiller politique de la ministre Mme Marie-Ève Proulx et M. Jacques Hudon, directeur du cabinet.

M. Michel Martin, conseiller politique de Mme Marie-Ève Proulx, ministre déléguée du Développement économique régional, a consacré près d'une heure avec M. Yves Servais, directeur général de l'AMDEQ. M. Servais, a été reçu dans un premier temps par M. Jacques Hudon, directeur du cabinet de Mme Proulx.

Plusieurs sujets ont été abordés dont l'importance de poursuivre la libéralisation et la modernisation en ce qui a regard à la commercialisation des boissons alcooliques. L'AMDEQ aimerait bien que la SAQ laisse plus de place au secteur privé en assouplissant la réglementation afin de pouvoir diversifier l'offre des produits alcooliques dans le réseau de l'alimentation. Il faut poursuivre dans la même direction des changements apportés avec l'adoption du projet de loi 170, c'est ce qu'a expliqué M. Servais.

Il a également été question du dossier de la

consigne, dossier qui prendra de plus en plus de place dans l'agenda politique du gouvernement au cours de prochains mois. M. Servais a insisté pour une augmentation de la prime aux détaillants advenant l'augmentation de la consigne sur les contenants à remplissage unique et l'ajout de nouveaux contenants consignés; cette prime n'a pas été revue depuis 1984. M. Servais l'a aussi informé qu'il a été invité à participer au mandat d'initiative relativement au recyclage et à la valorisation des contenants de verre; la consultation se tiendra au mois d'août prochain devant les membres de la commission de l'environnement.

M. Martin s'est montré très à l'écoute de nos dossiers et s'est engagé à suivre ces dossiers de près. Il s'est aussi montré ouvert à ce que le Ministère puisse être partenaire du congrès et du Mérite entrepreneurial en y apportant sa contribution financière.

La consigne

On s'attend à ce que tout le dossier de la modernisation de la consigne revienne rapidement à l'ordre du jour au cours des prochains mois. D'ailleurs, notre association a été invitée à participer au mandat d'initiative émis par la Commission des transports et de l'environnement portant sur les enjeux du recyclage et de la valorisation du verre.

Déjà, à travers les médias et certaines déclarations de membres du gouvernement ainsi que d'autres organisations, nous entendons parler de l'ajout d'une consigne sur les contenants à remplissage

unique que sont les bouteilles d'eau en format individuel, d'une consigne sur les bouteilles de vin et d'une augmentation de la valeur de la consigne.



Nous suivons ce dossier de près, surtout pour s'assurer, si changement il y a, que la prime versée aux détaillants pour la récupération et la gestion sur les contenants à remplissage unique soit révisée et ajustée à la hausse. D'ailleurs, M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et des changements climatiques, lors du conseil national de la CAQ qui a eu lieu en mai dernier, a confirmé que la prime versée aux détaillants pour la cueillette des produits consignés, n'avait pas été revue depuis 1984.

D'autres rencontres sont à venir avec les ministres M. André Lamontagne du MAPAQ et Mme Marie-Ève Proulx du Développement économique régional.

MANUEL DU DÉTAILLANT RESPONSABLE, UN OUTIL INDISPENSABLE !

AMDEQ
association
marchands
dépanneurs
épiciers
du québec

**MONTREZ
VOS CARTES**



MANUEL DU DÉTAILLANT RESPONSABLE

POUR UN MEILLEUR CONTRÔLE DE LA RÉGLEMENTATION SUR LE TABAC



« UN ENSEMBLE DE MESURES SIMPLES, CONCRÈTES, EFFICACES QUI ONT
FAIT LEURS PREUVES »

DEPUIS 2010

Nous avons procédé à une mise à jour de notre « [Manuel du détaillant responsable - tabac](#) » pour en améliorer la présentation et le contenu. La mise en application de l'ensemble des mesures qu'il contient a fait ses preuves car elle répond en tout point aux conditions définies pour invoquer une défense de « diligence raisonnable ». Ce manuel, que nous vous recommandons depuis près de 10 ans, a d'ailleurs permis à plusieurs de nos membres d'aller chercher un verdict d'acquiescement pour avoir mis en pratique les mesures qu'il contient. Son contenu correspond aussi aux mesures recommandées par le ministère de la Santé. Les détaillants qui mettent en pratique les mesures recommandées agissent à titre de détaillant responsable. Ils s'assurent que leurs employés connaissent et appliquent les différentes dispositions de

la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*. Le « [Manuel du détaillant responsable - tabac](#) » est **gratuit** pour les membres AMDEQ.

Faire « diligence raisonnable », c'est appliquer l'ensemble des mesures que nous vous recommandons et ce, avec preuves à l'appui. C'est le seul moyen efficace, non seulement de se mettre à l'abri de possibles infractions mais aussi d'aller chercher un verdict d'acquiescement en cas de vente aux mineurs. Étant donné les amendes élevées et le risque de perdre son droit de vendre du tabac, il est plus que temps de bien se protéger, d'agir de façon responsable et d'être conséquent en appliquant des mesures concrètes telles que celles recommandées.

Obtenez-en un auprès de votre représentant AMDEQ !



AMDEQ
association
marchands
dépanneurs
épiciers
du québec

PROGRAMME FORMATION WEB

sur la vente de
produits
interdits aux
mineurs

- Continuer à agir à titre de détaillant socialement responsable
- S'assurer que votre personnel connaisse et applique les lois
- Présenter une défense adéquate devant la justice, basée sur le fait que vous avez fait preuve de diligence raisonnable
- Prévenir les pertes financières engendrées par la suspension de l'un ou l'autre des permis en cas d'infraction

**FORMATION
GRATUITE**

CSMOCA
Comité sectoriel de main-d'œuvre
du commerce de l'alimentation

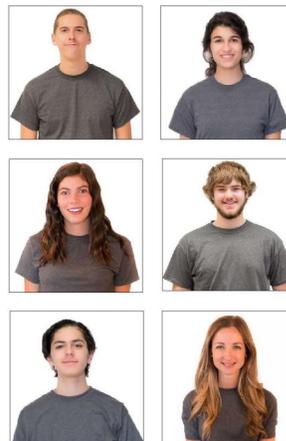
514-499-1598
csmoca.org



**MONTREZ
VOS CARTES**



POUEZ-VOUS DEVINER LEUR ÂGE ?



TEST DE SENSIBILISATION POUR FACILITER LE CONTRÔLE DE LA VENTE DE PRODUITS INTERDITS AUX MINEURS

- Formation version courte / ±10 minutes
- Strictement sur la réglementation sur le tabac
- Inscription sans code d'accès directement à partir du site internet : amdeq.ca
- Quiz et questionnaire
- Attestation fournie

**FORMATION
GRATUITE**

montrezvoscartes.ca

AMDEQ
association
marchands
dépanneurs
épiciers
du québec

MOINS DE
25 ANS?
NOUS CARTONS !
C'EST LA LOI !

ACTIVITÉS DU VENDREDI

À NE PAS MANQUER :

Spectacle avec le groupe
HARMONIK



Vendredi
soir

Cocktail dinatoire
+ soirée **CASINO**



Encore une fois cette année tirage
d'un rabais-voyage d'une valeur de

2 000 \$

pour une destination de votre choix !



Traditionnelle ronde de golf amicale
incluant petit déjeuner et prix de
participation!

HORAIRE DU CONGRÈS

(sujet à changement)

Vendredi 20 septembre

(pour membres et fournisseurs arrivant le vendredi)

18h00 à 23h00 : Cocktail dînatoire + mini casino

21h30 à 23h00 : Spectacle sur scène avec le groupe **Harmonik**

Samedi 21 septembre

7h30 à 9h15 : Déjeuner Brunch/conférence

9h30 à 10h30 : Ateliers 1 et 2

10h30 à 16h00 : Visite des exposants (en continu) et remise des chèques de ristournes

12h00 à 13h30 : Dîner-buffet

16h00 à 18h00 : Période libre

18h00 : Cocktail

19h00 : Banquet avec animation et soirée dansante avec «**Génération Crooner**» (nombreux prix de présence)

Dimanche 22 septembre

8h45 : Assemblée générale



ACTIVITÉS DU SAMEDI

Visite des exposants et distribution des chèques de ristournes



Soirée dansante du samedi avec Génération Crooner

SOYEZ
DES
NÔTRES !

Atelier 1

Diagnostic et planification stratégique - Quelle stratégie d'affaires allez-vous privilégier pour les prochaines années?



Atelier 2

Politiques ou mesures à mettre en place en relation avec les nouvelles réglementations

- Gestion du cannabis en milieu de travail
- Harcèlement psychologique ou sexuel au travail et traitement des plaintes
- Vente de produits du tabac à un mineur



MÉRITE ENTREPRENEURIAL AMDEQ 2019

Encore une fois cette année, nous honorerons des détaillants qui se sont démarqués par leur service à la clientèle, leur implication aux activités de la communauté, leur aménagement commercial, leur esprit innovateur. Il n'y aura pas de catégorie mais les lauréats recevront des mentions spéciales selon leurs points forts et chacun d'eux obtiendra une bourse de 1 000 \$. Pour ceux qui désirent participer, vous n'avez qu'à compléter le formulaire d'inscription sur notre site internet : amdeq.ca

Les candidatures doivent nous être soumises avant le 21 juin prochain.

NOTRE SITE DE CONCOURS



UN FRANC SUCCÈS !

Loto-Québec se joint à nous pour vous féliciter et remercier pour votre performance et votre grande implication à promouvoir la vente des billets de Célébration 2019 associée à notre concours « **Partez à la découverte du monde !** ». Toujours en augmentation, **45 000 consommateurs** ont participé au concours chez près de 485 détaillants cette année !

Voici les gagnants de notre concours « **Partez à la découverte du monde !** »

VOLET CONSOMMATEUR

Gagnant du crédit voyage, valeur de 2 500 \$ chez Voyages Laurier Du Vallon :

- Guy D'Arcy - achat fait au Dép. Comptoir B.M. à Granby

Gagnants des deux celliers + 300 \$ cartes cadeaux SAQ :

- Patrick Casavant - achat fait au Dépanneur Sonic à St-Constant
- Linda Ricard - achat fait à la Tabagie St-Félix à St-Félix-de-Valois

Les 10 bons d'achats de 50 \$:

- Myriam Gonthier - achat fait à la Station Innu à Sept-Iles
- Julie Roy - achat fait au Dépanneur P.H. Garneau à Granby
- Jacques Lévesque - achat fait à l'Alimentation Ste-Brigitte à Sainte-Brigitte-de-Laval
- Nathalie Lapointe - achat fait au Dépanneur Claude Lessard à Chicoutimi
- François Mercier - achat fait au Dépanneur Le Garde Manger à Victoriaville
- Gérard Lachapelle - achat fait au Dépanneur Michel Karam à Joliette
- Jonathan Labonté - achat fait au Dépanneur Telmosse à Labelle
- Sylvain Vallée - achat fait au Dépanneur Arsenault à Stoneham
- Nathaly Lemire - achat fait au Dépanneur Ferland à Saint-Pierre-Ile-D'Orléans
- Johanne Lehoux - achat fait à l'Alimentation Lemoyne & Angers à St-Boniface

VOLET DÉTAILLANT

Voici les détaillants gagnants des 10 bons d'achats de 100 \$:

- Dépanneur Gamache - Sept-Iles
- Tabagie des Iles 2009 inc. - Port Cartier
- Dépanneur Sonic (Acc. G.T.) - Saint-Constant
- Epicerie chez Arthur - Sept-Iles
- Dépanneur 8348 inc. - Lachute
- Dépanneur du Ruisseau - Saint-Roch-de-l'Achigan
- Tabagie Lotus 2007 - Québec
- Tabagie St-Félix - Saint-Félix-de-Valois
- Dépanneur La Différence - Gatineau
- Dépanneur Gestion Carlisa - Trois-Rivières

AUTRE CONCOURS



Concours Crème Glacée Breyers !

Gagnez votre achat de 500 \$

6 x 500 \$ remis par AMDEQ



Voici les heureux gagnants du concours "Gagnez votre achat de 500 \$" en collaboration avec Breyers :

- Alimentation St-Paul (Bingo Wang), L'Ancienne-Lorette
- Dépanneur du Boulevard, Québec
- Dépanneur Ginard inc., St-Jean-Port-Joli
- Dépanneur Station service L.S., Pointe-à-la-Garde
- Le Relais du Parc inc., Bécancour
- Dépanneur Victoria (2018), Scotstown

Félicitations à tous les gagnants et nous vous remercions d'y avoir participé !

ACTIVITÉ DE BIENFAISANCE



Les petits miracles n'arrivent pas seuls
operationenfantsoleil.ca



TÉLÉTHON OPÉRATION ENFANT SOLEIL

10 000 \$, c'est le montant que l'AMDEQ a remis lors de l'édition 2019 dimanche le 2 juin lors du **TÉLÉTHON Opération Enfant Soleil**. M. Raymond Guillet, responsable de la collecte, était très fier du montant remis cette année, c'est le plus gros montant remis depuis le début de notre implication.

Nous désirons remercier les membres AMDEQ qui ont gentiment accepté de mettre une tirelire Enfant Soleil sur leur comptoir, le temps de quelques semaines, ainsi que tous les autres membres qui ont tenu des activités spéciales pour soutenir la cause.

Un merci aussi à l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ) qui a aussi gentiment accepté la présence d'un kiosque Enfant Soleil lors de notre congrès annuel.

Merci aussi à tous nos fournisseurs qui ont contribué à la table Enfant Soleil lors de leur congrès.

Finalement, nous tenons à remercier Raymond et à sa compagne Sylvie pour leur implication et le temps donné pour soutenir la cause des enfants malades.

UN TROISIÈME POINT DE VENTE...

NOUVEAU DÉFI POUR LES DÉPANNEURS CHALOU

Les dépanneurs CHALOU ont démontré encore une fois qu'ils sont très avant-gardistes en ouvrant un point de vente au Grand Marché de Québec. D'une superficie de 700 pieds carrés, avec un investissement de l'ordre de 200 000 \$, Chalou va de l'avant en misant sur les microbrasseries de plus en plus populaires au Québec.

Sur la photo, à gauche, Mme Émilie Allison, on reconnaît son conjoint, Charles Tremblay et les membres de la grande famille Tremblay, y incluant Louis Tremblay et leur père Jean-Guy. Tous seront présents pour la soutenir dans ce nouveau défi qu'elle a décidé de relever en acceptant de gérer le nouveau projet de CHALOU.

Bon succès à vous tous !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES ET MISE EN CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'Assemblée générale des membres AMDEQ qui se tiendra dimanche le 22 septembre 2019, au Centre de congrès de Lévis, dans le cadre du prochain congrès AMDEQ.

Notez, qu'à cette occasion, nous procéderons à l'élection de trois membres pour le poste d'administrateur au sein du Conseil d'administration et ce, suite à la fin de mandat des administrateurs suivants :

- M. Pierre Fortin, *Mini-Marché du Lac, Matane* ;
- M. Jeannot Boutin, *Accommodation 7-23 inc., St-Georges* ;
- M. Jean-François Tremblay, *Depann-O-Max St-Paul, Chicoutimi*

Les administrateurs sortants sont éligibles à s'y représenter s'ils le désirent.

Un membre intéressé à présenter sa candidature doit, selon les règlements de l'AMDEQ, nous le signifier par écrit dans les 21 jours suivant l'envoi du présent avis (date d'envoi postal).

N.B. Nous devons, autant que possible, respecter la représentativité régionale.





Votre commerce, votre assurance

**Des protections qui tiennent compte de
la réalité des épiceries et des dépanneurs**

- Détournement de fonds par des employés, vol et cambriolage
- Bris accidentel d'équipements
- Et plus encore

Demandez une soumission
1 866 270-8280
Lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
Samedi, de 8 h à 16 h



Desjardins Assurances Entreprises désigne Desjardins Assurances générales inc. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent.